



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBÉRAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(B. SULTZ.)



CHEMIER.

Première Année

St-Jérôme, 5 Novembre 1897

No 44

LABELLE.

MELI-MELO

— A lire dans nos pages intérieures : le compte rendu complet de l'assemblée des principaux citoyens de Saint-Jérôme, tenue vendredi dernier, au sujet de l'érection d'un monument au Curé Labelle.

— Le Canada aura un représentant à l'exposition de Paris, en 1900.

— Nos félicitations et nos souhaits les meilleurs au *Temps* qui entre dans sa quatrième année.

— L'honorable M. Marchand est le seul député qui ait siégé sans interruption à l'Assemblée législative depuis la confédération. L'idée de célébrer, dans quelques semaines, le 30^{ème} anniversaire de sa première session est agitée en ce moment. Nous en sommes et nous espérons que les libéraux auront bientôt l'occasion de rendre hommage au mérite du premier-ministre provincial.

— Nos souhaits à la "Presse" qui commence sa quatorzième année.

— Une manifestation touchante a eu lieu le 1^{er} novembre sur le tombeau de Mercier, ce grand patriote qui a laissé de si profonds regrets dans le peuple de la province de Québec.

— Mercier a été l'un de nos patriotes les plus sincères ; il aimait de tout son grand cœur son pays et sa race. Aussi a-t-il acquis sur ce pays et cette race une influence toute puissante que la mort même n'a pu encore détruire. Nous saluons avec respect et reconnaissance la tombe de ce grand canadien-français avant tout.

— M. Nantel, dans le "Monde canadien" : " Nous avons vu le chemin du Drummond, il n'est pas plus mal qu'un autre. . . Quand il sera terminé et mis sur le même pied que l'Intercolonial, ce sera un progrès sur l'ancienne route, nul ne le conteste."

— Le neveu de M. Nantel, dans le "Nord" : " Nous devons louer le Sénat d'avoir refusé de sanctionner cette sale affaire (le Drummond). . . Que le Sénat envoie fort (quel style!) l'opinion publique est avec lui."

— Accordez vos serinettes!

— Décidément, au "Nord" on trépigne parce qu'on n'est pas parent avec M. J. A. C. Ethier.

— C'est que, voyez-vous, être parent avec M. Guillaume-Alphonse Nantel, ça ne rapporte plus rien! . . .

— C'est le premier jour du mois choisi par l'Église pour prier pour les morts, que les nombreux et fidèles amis de Lusignan ont placé un monument en granit sur sa tombe au cimetière Notre-Dame, à Ottawa.

— Cette manifestation d'une amitié plus forte que la mort pour un littérateur, hélas! trop tôt disparu, est toute nouvelle dans notre pays et nous sommes heureux d'en voir l'inauguration se faire sur le tombeau d'un homme aussi bon de cœur, aussi grand d'âme, aussi excellent écrivain, aussi sincèrement canadien qu'était Alphonse Lusignan.

— La littérature de notre pays s'attriste encore avec raison de la perte de l'un de ses plus fiers champions, de l'une de ses plumes les mieux trempées.

— A la pierre tumulaire, aux regrets et aux fleurs placés sur la tombe de Lusignan est venu se joindre une poésie émue : Louis Fréchette, Gonzalve Désaulniers, Pamphile Lemay, Adolphe Poisson, Nérée Beauchemin, Benjamin Sulte, Godefroy Langlois, M. le sénateur Poirier ont fait entendre les plus touchantes élégies près du monument que leur affection vient d'élever à la mémoire de Lusignan.

— Pauvre Lusignan! longtemps encore il vivra au milieu de nous par le souvenir du cœur.

LES BONS SONT RARES

— Ce ne sont certes pas les remèdes qui manquent pour le traitement du rhume ; mais les bons sont rares. Et parmi les bons, c'est le BAUME RHUMAL qui est le meilleur, et qui possède la faveur de nos médecins.

La resurreccion d'une idee

III

En 1868, lors de l'arrivée du Curé Labelle, Saint-Jérôme était un village bien modeste. Il y avait alors deux moulins à farine, une scierie, une fabrique d'étoffe de laine, un moulin à carder et quelques petites industries. Le site du village avait été admirablement bien choisi par monsieur l'abbé Paquin, car au centre et aux extrémités se trouvaient de puissants pouvoirs hydrauliques qui, un jour, amèneraient nécessairement l'augmentation du village, par suite de l'établissement de nouvelles industries. Les citoyens comprenaient l'importance de ce site et travaillaient activement pour faire prospérer leur village. A leur tête se trouvait feu M. Godefroy Laviolette propriétaire de moulins à farine, à scie et d'une fabrique d'étoffe. Ce regrettable citoyen a été, pendant de longues années, la providence de la classe ouvrière de Saint-Jérôme, car, à ces différentes industries, il employait un grand nombre de travailleurs, et le salaire se chiffrait dans plusieurs milliers de piastres par année. Monsieur Laviolette était bien secondé par les Prévost, les Lavallé, les Fournier, les Scott, les Gauthier, les Lapierre, et les autres citoyens du village.

Nous sommes donc heureux de rendre hommage, ici, à ce regrettable citoyen et nous espérons que sa mémoire vivra durant de longues

Québec, 30 janvier 1871.

Mon cher M. le Maire,

J'ai reçu samedi votre aimable invitation pour demain le 31.

Je regrette que mes devoirs officiels me retiennent ici et me privent du plaisir que j'aurais eu de vous remercier en personne pour votre invitation aussi gracieuse qu'inattendue et pour me joindre aux messieurs qui assisteront au banquet offert par la Corporation du village de Saint-Jérôme. Je fais des vœux pour le succès de votre entreprise, car je ne doute pas qu'il ne soit alors question de la grande voie ferrée dont vous espérez les plus heureux résultats.

Vos efforts seront couronnés, et avant peu d'années, votre superbe village sera en rapport journalier avec la grande cité. Tout le pays qui nous environne se joint à vous dans vos louables projets et soyez convaincu, monsieur le Maire, que vous pouvez, avec confiance, compter sur le bon vouloir et la coopération effective des habitants du riche comté des Deux-Montagnes.

Permettez-moi de vous répéter ici ce que j'ai eu l'honneur de dire à une mémorable assemblée tenue à l'Hôtel-de-Ville de Montréal sur le même sujet :

" Si vous voulez, disais-je à cette assemblée, si vous voulez sérieusement du chemin de fer de colonisation du Nord, vous l'aurez. Bon vou-

ver les étreintes du froid. Une idée surgit dans le vaste cerveau au Curé, il fait appel aux citoyens de Saint-Jérôme et en janvier 1874 l'on voit une longue file de voyageurs de bois conduits par le Curé et les principaux citoyens du village et de la paroisse, se dirigeant vers la métropole pour aller soulager leurs frères nécessiteux. Cet acte de dévouement, tout en prouvant la générosité des citoyens de Saint-Jérôme, détruisait d'une manière évidente les dires insensés de certaines gens qui prétendaient que le chemin de fer amènerait tout le bois du Nord dans un seul voyage. Ces quelques voyages de bois achevèrent de convaincre le public de Montréal, et au mois de mars suivant, le bon sens était voté. Les travaux commencèrent immédiatement et furent poussés avec une telle activité que le 9 octobre 1876 Saint-Jérôme avait le bonheur d'inaugurer son chemin de fer avec une pompe et un éclat qui ont étonné tout le pays.

Le curé laissa à la compagnie le soin d'exploiter le nouveau chemin de fer et le public de Montréal fut étonné de voir les nombreux trains de bois qui lui arrivaient du nord. La facilité de communication étant établie entre Saint-Jérôme et Montréal, le curé Labelle songea à développer l'industrie dans son village. Il se mit en campagne, et au mois d'août 1881, M. J. B. Rolland se décidait à construire, à Saint-Jérôme, sa manufacture de papier. C'est sur les conseils du curé que M. Rolland, le fondateur de la librairie canadienne française et

La réaction

Nos amis les conservateurs prétendent qu'il se fait, à l'heure qu'il est, une réaction dans l'opinion publique en leur faveur. C'est dans l'ordre des choses possibles, et si cette concession peut faire du bien au cœur de nos adversaires du district, nous ne la regrettons pas, au contraire, nous serions heureux d'en faire de nouvelles de ce genre-là pour ajouter à notre crédit dans le livre de nos bonnes œuvres.

Il est vrai de dire, en passant, que, jusqu'à présent, nos adversaires ont été rien moins qu'heureux dans la manifestation de cette réaction depuis que nous sommes au pouvoir à Québec et à Ottawa.

En premier lieu le résultat non-équivoque de l'élection fédérale de Cornwall-Stornont a porté un rude coup à leurs illusions. Puis, successivement, sont venues les débandades de Bonaventure et de Wright, sans compter l'enfoncement mémorable du 20 avril dans la Nouvelle-Écosse. Comme fiche de consolation, ils ont pu garder Champlain, grâce au concours du clergé ; mais leur majorité était réduite au deux tiers ; voilà une victoire passablement avariée ! A St-Boniface, eh bien ça ne nous regarde pas. La lutte s'est faite entre M. Bertrand, candidat du gouvernement Greenway, acceptant un règlement scolaire, et le clergé de Saint-Boniface conduit par Mgr Langevin. D'un côté, le gouvernement du Manitoba se désintéressera complètement de l'élection, n'y voyant qu'une lutte entre catholiques et leur clergé, de l'autre, l'archevêque lançant ses prêtres en campagne, et, par surcroît, défendant sous peine de « péché réservé » de donner leur suffrage à M. Bertrand affirmant que travailler au succès de cet homme c'était se mettre soi-même hors l'Église catholique, apostolique et romaine. M. Cyr lui-même, en sa qualité de président du club libéral est rejeté du sein des fidèles. Avec une population tenue systématiquement dans l'ignorance et la sujétion depuis le premier jour de son existence, la lutte était inégale, le père de famille fut écumé (oh ! pas beaucoup,) et le clergé manitobain triompha dans la personne d'un illettré / son candidat, M. Lauzon, (Couvrez-vous.)

Eh bien, si c'est de cette réaction-là que les conservateurs veulent parler, eh bien ! qu'ils en glosent tout à leur aise. Nous les attendons de pied ferme dans Drummond-Arthabaska, dans Temiscouata et au diable vert, s'ils le veulent.

Si les conservateurs désirent causer de réaction, qu'ils nous entretiennent de celle qui se manifesta au lendemain du 8 mars, 1892. Le gouvernement de M. Nantel a-t-il remporté une seule élection partielle dans les cinq années et quelques mois qu'il est resté accroché au pouvoir ?

Il y a bien l'élection particulière de Beauharnois qui a suivi de près les élections générales du 8 mars.

Est-ce que nous allons en parler ?

Puisque nous en sommes sur la question de réaction, pourquoi pas ?

Eh bien, aux élections générales de 1892, M. Bisson, le vieux député libéral du comté de Beauharnois, avait été battu par un blanc-beau du nom de Plante, qui contracta durant la campagne la maladie qui l'enlevait à ses commettants quelques semaines seulement après son triomphe. Les conservateurs, aidés par un autocteaire aujourd'hui heureusement dans l'ombre (pas à l'ombre !) avaient à force de sophismes, de mensonges et de calomnies, emprisonné l'opinion publique et affilé littéralement l'électeur qui, ne sachant ce qu'il faisait — c'est pourquoi il lui est beaucoup pardonné — vota la déchéance du cabinet Mercier et se jeta, éperdu dans les bras des « honnêtes gens ». Mais il a aussitôt senti le contact froid du reptile ; il s'est reculé avec horreur. Et, pour montrer qu'il ne blaguait pas, qu'il ne jouait pas l'effarement, le peuple de Beauharnois qui eut le premier l'occasion de se redresser, se reprit, en effet, et à l'élection nécessaire par la mort du jeune représentant Plante, il revoya M. Bisson à l'Assemblée législative avec une majorité de plus de 700 voix !

Cependant, les conservateurs avaient mis deux candidats sur les rangs, tant il se figurait, très innocemment, du reste, être gâté par l'électeur ; et c'est sur les deux candidats réunis que le père Bisson triompha avec 793 ou 94 voix ! La réaction ne se faisait point attendre, c'était visible. Peu de temps après M. Pinaud, battu en 1892, reprenait son comté, Matane. M. Guerin se faisait élire à Montréal par 1200 voix de majorité, etc., etc. Le peuple de la province se ressaisissait. Mal lui en prit : le gouvernement du Grand Chrétien, comme la coulèuvre de La Fontaine réchauffée au contact du foyer de son sauveur, se facha, entra dans une sainte indignation. Une fois les rênes en main, il se vengea des contribuables qui lui avaient confié la chose publique en les accablant de taxes, en empruntant en leur nom à des conditions ridicules, en distribuant à pleines mains leur argent à des créatures, en les maltraitant et les pressurant à mort, tant et si bien, qu'en partant, ces « honnêtes gens, qui avaient perçu tant de millions, produit des taxes et des emprunts, partirent (oh ! pas d'eux mêmes, mais la botte de l'électeur au dos), partirent en lussant — faut-il qu'on soit honnête ! — à leurs suc-

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA



SUCCESSALE DE LA BANQUE DES MARCHANDS, A SAINT-JEROME

années au milieu de la population de Saint-Jérôme.

Le Curé Labelle comprit tout l'avantage qu'il pouvait tirer de la position géographique de Saint-Jérôme, et aussi il se mit immédiatement à l'œuvre. Voyant que le village ne possédait qu'une école élémentaire, il commença à soulever la question de la fondation d'une école supérieure, et en 1873, il arrivait à son but en élevant une bâtisse plus spacieuse et en confiant l'instruction de la jeunesse jérômiennaise à la congrégation des pères de Sainte-Croix, car le curé avait pour principe que, pour arriver au progrès, il fallait d'abord instruire la jeunesse.

Ce but atteint, monsieur le Curé porta ses regards ailleurs, et il se dit que des communications plus faciles entre Saint-Jérôme et la métropole commerciale du Canada, seraient encore une cause d'accroissement pour son village.

Immédiatement il se mit à l'œuvre, commençant à répandre ses idées à travers le Canada, démontre les avantages immenses que possède Saint-Jérôme, fait visiter aux étrangers et aux industriels les magnifiques pouvoirs d'eau de la rivière du Nord, jetant ça et là des fabriques qui devaient faire la prospérité de Saint-Jérôme et en même temps activer le commerce de Montréal. A voir le Curé agir, à l'entendre parler l'on dirait déjà que ces fabriques sont en opération. Il y met tant d'activité, tant de mouvement que le public s'empare de ses idées et le 31 janvier 1871 avait lieu à Saint-Jérôme un premier dîner pour y jeter les bases de la construction au chemin de fer de colonisation du Nord. Pour démontrer combien était important le projet du Curé, je n'ai qu'à citer une lettre de l'Hon. G. Ouimet écrite à M. G. Laviolette, maire alors du village de Saint-Jérôme.

loir, courage et persévérance, et avec cela vous réussirez.

Tels sont mes vœux et mes souhaits. Veuillez donc, Monsieur le Maire, accepter pour vous-même, et faire accepter par la corporation du village de Saint-Jérôme, mes sincères remerciements pour l'invitation qui m'a été faite, et faire agréer mes excuses de ne pouvoir y être présent, comme je l'aurais désiré.

Agrez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

(Signé)

GÉDÉON OUMIET.

GOD LAVIOLETTE

Maire du Village de Saint-Jérôme.

Le premier jalon jeté, le curé continue sa campagne, voyageant de Montréal à Québec, de Québec à Ottawa, démontrant ceux députés des deux chambres la nécessité de la construction de ce chemin. Il convoqua des assemblées à Saint-Jérôme et à Montréal, entretenait ses auditeurs de son projet favori. Il fait voter un bonus de \$25,000.00 par les municipalités du village et de la paroisse de Saint-Jérôme. Il demande un bonus \$1,000,000.00 à la ville de Montréal. Le demandeur étant un peu forte rencontre de l'opposition, mais le Curé ne se décourage pas, il travaille plus fortement, redouble d'activité, multiplie ses visites auprès du conseil et à la fin la Providence lui suggère une idée lumineuse qui a achevé de convaincre les membres de la corporation de Montréal. L'hiver 1873-74 se présente avec son triste cortège de misères. Le combustible se fait rare à Montréal ; et dans le mois de décembre les gens sont forcés d'acheter du bois de service pour se chauffer, pour empêcher leurs petits enfants d'éprou-

l'un des industriels les plus puissants du Dominion, sut apprécier toute la valeur de nos pouvoirs hydrauliques. Après avoir visité plusieurs endroits de la province, M. Rolland est venu sur les lieux constater par lui-même que notre rivière pouvait fournir des forces motrices suffisantes pour tous les genres d'industries. Honneur donc à M. Rolland qui sera considéré, avec M. V. Hudon, comme l'un des fondateurs de l'industrie nationale. Quelque temps avant et toujours sous le souffle patriotique du curé, les messieurs Deslisle de Sainte-Cunégonde avaient établi une manufacture de pulpe. Le progrès de Saint-Jérôme ne pouvait passer inaperçu aux yeux des hommes de la finance. Aussi MM. Weir, Dubord et Vinet, venant visiter Saint-Jérôme et constatant que la population avait considérablement augmenté depuis la construction du chemin de fer, décidèrent d'établir une succursale de la Banque Ville-Marie.

Voilà quelques-uns des faits remarquables qui se sont accomplis sous l'inspiration du curé Labelle. C'est donc à juste titre que ce grand patriote mérite la reconnaissance de Saint-Jérôme et du pays en général. A l'œuvre et en avant, messieurs du comté, il faut que vous mettiez, dans l'accomplissement du devoir que vous vous êtes imposé, vendredi soir, une partie du patriotisme qui animait notre bon curé. Il faut de plus que vous possédiez son énergie, sa ténacité, son esprit de travail, sa force d'âme qui le faisait vaincre les obstacles semés sur son chemin. Avec ces qualités, nous réussirons et nos enfants béniront notre mémoire pour avoir conservé une si vive reconnaissance envers ce grand patriote qui a tant aimé son pays.

UN ENFANT DE SAINT-JEROME.

L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE
REDIGE EN COLLABORATION
ST-JEROME (Terrebonne) P. Q.

Abonnement: Un an \$1.00
Six mois 0.50

Pour abonnements, annonces, impressions, etc
s'adresser à

J. E. PREVOST fils, IMPRIMEUR,
Directeur-Propriétaire

JEUX D'ESPRIT

CHARADE

C'est en vain que le coupable
A mon premier fait mon dernier:
On applaudit à mon entier
Quand mon premier est équitable.

LOGOGRIFFE

J'ai trois pieds et suis pronom;
Retourne-moi, lecteur, tu trouveras mon nom.

ENIGME

C'est sur la vanité que mon pouvoir se fonde;
La beauté me chérit et me cherche en tous lieux.
Si je n'existais pas, il n'est personne au monde
Qui pût voir à son gré ce qu'il aime le mieux.

Solutions des derniers problèmes:

CHARADE: Mariage
LOGOGRIFFE: Potage, âge, otage, Tâge.
ENIGME: Plume.

Les amis du Curé Labelle à l'oeuvre

C'est le 29 octobre dernier, à 8 1/2 h. du soir,
qu'est tenue une assemblée des principaux citoyens
de Saint-Jérôme, dans le but d'ériger un
monument au regretté curé Labelle.

Etaient présents MM. J. B. Rolland, maire;
C. de Martigny, magistrat; Dr. J. E. Prévost;
Dr Emmanuel Fournier; Dr Henri Prévost;
Bruno Nantel, avocat, Jean Prévost, avocat,
Dr Daniel Longpré; Chs. Godmer, marchand;
Louis Pepin; Sévère Laviolette; P. F. E. Petit,
notaire; W. Gaseon de l'Egalité; Aimé Ti-
mon du Nord; J. E. Prévost, fils, de l'Avenir du
Nord; Pierre Simard; Jos. Boisseau; M. Lan-
thier de Lachaine; M. Monette, manufacturier;
H. Mathe, arpentier; N. Bélanger, conseiller;
E. Gibault, conseiller; Rodrigue Deschambault
gérant de la Caisse d'Economie; J. D. Fournelle;
J. E. Parent, notaire; Rodrigue Castonguay;
William Scott; A. Prud'homme; Dr
Ludger Labelle; L. J. A. Lambert, marchand;
D'Assise de Villemure, marchand; J. B. Déca-
ry; M. Laplante; Jos. Corbeil, ag. d'assurance;
J. T. Boivin, orfèvre; A. Beaudry; R. Mail-
hot; Henri Rolland; M. Ledue, tailleur.

On était sur le point d'ouvrir la séance, lors-
que la fanfare Saint-Jérôme, le vieux Dr Jules
en tête, fait soudainement son apparition et, à
l'agréable surprise de tous exécute un de ses
morceaux les plus entraînants en guise d'ouver-
ture de cette assemblée patriotique. La fanfare
a voulu montrer par là qu'elle portait un inté-
rêt tout particulier à la belle question qui de-
vait faire l'objet de la réunion et qu'elle a con-
servé vivace le souvenir du bon curé Labelle.

A 8.45 h. la séance s'ouvre et M. S. J. B.
Rolland est nommé président de l'assemblée,
sur motion du Dr J. Em. Fournier secondé par
le Dr H. Prévost et adopté à l'unanimité.

Le Dr J. Em. Fournier est ensuite choisi à
l'unanimité secrétaire de l'assemblée, sur mo-
tion du Magistrat C. de Martigny, secondé par
le Dr Henri Prévost.

Le président de l'assemblée explique aux
personnes présentes le but de sa réunion et dé-

montre l'importance qu'il y a pour nous de pé-
tuer la mémoire de ce grand patriote.

Le Dr J. Em. Fournier donne les motifs qui
doivent engager les citoyens de la ville et de
la paroisse à prendre les moyens nécessaires
pour assurer le succès de cette grande et patrio-
tique idée.

Il faut laisser aux générations futures, un
témoignage de la reconnaissance que Saint-Jé-
rôme et la Province entière conservent pour
la mémoire du regretté curé Labelle.

Le Dr Em. Fournier, a créé la plus profonde
émotion dans l'auditoire par ses paroles enflam-
mées, ses mouvements oratoires, ses élans du
cœur où il semblait vouloir faire passer son
amour profond pour le curé Labelle.

Tous les cœurs étaient unis ce soir-là, certes
oui! Mais y en aurait-il eu quelque peu hésitants,
le chaleureux discours du Dr Fournier
les aurait vite convaincus et entraînés.

Le Dr J. E. Prévost démontre les grandes
qualités qui distinguaient le curé Labelle, et
de là, l'obligation, pour les citoyens de Saint-
Jérôme, de consacrer à sa mémoire un monument
public.

Il termine en proclamant que le monument
que l'on élèvera ne doit pas être inférieur aux
monuments qui se trouvent déjà dans notre
pays, car celui dont il rappellera le souvenir
n'est certes pas inférieur aux autres grands
hommes canadiens.

Le Magistrat C. de Martigny insiste sur la
formation d'un comité composé d'hommes actifs
et qui auront à cœur le succès de l'entre-
prise.

Monsieur W. B. Nantel, avocat, dit que le
curé Labelle a été un grand homme, un grand
patriote et un grand chrétien. L'idée s'impose
de lui élever un monument. Il insiste pour
que le comité ait des ramifications partout, car,
dit-il, cette oeuvre ne doit pas être accomplie
seulement par Saint-Jérôme, mais par toute la
Province de Québec et même par la Puissance
du Canada.

Monsieur J. B. B. Prévost, avocat, après
avoir démontré que l'action principale doit par-
tir du comité central, propose secondé par Jos.
Boisseau que M. S. J. B. Rolland, W. H. Scott,
Chs. Godmer et le Magistrat C. de Martigny
forment partie du comité.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Prévost, avant de terminer, exprime
les regrets de l'Hon. W. Prévost de ne pou-
voir assister à cette assemblée.

Proposé par le Magistrat C. de Martigny se-
condé par le Dr C. D. Longpré que le Dr J. E.
Prévost, le Dr J. Em. Fournier et M. J. B. B.
Prévost, deviennent membres du comité.

Cette motion est aussi adoptée à l'unanimité.
Sur motion du Dr J. E. Prévost, secondé
par le Magistrat C. de Martigny et adopté à
l'unanimité que MM. W. B. Nantel et P. F. E.
Petit fassent aussi parti du comité.

Proposé par le Magistrat C. de Martigny se-
condé par le Dr J. E. Prévost que le comité
exécutif ait le pouvoir de s'adjoindre d'autres
membres et aussi de former un comité d'hom-
mes dans les différentes parties de la province
ou ailleurs. Ce qui est adopté et la séance est
levée.

S. J. B. ROLLAND Prés.
J. Em. FOURNIER Sec.

PREMIERE REUNION DU COMITE

Après l'assemblée générale ci-dessus les mem-
bres du comité exécutif se réunissent et déci-
dent ce qui suit:

Séance du comité exécutif le 29 octobre 1897.

Résultat des élections des officiers du comité
exécutif.

Sur motion de S. J. B. Rolland secondé par
W. H. Scott, le Dr J. E. Prévost est élu prési-
dent de ce comité.

Sur motion du Dr J. E. Prévost secondé par
P. F. E. Petit, le magistrat C. de Martigny est
élu vice-président de ce comité.

Il est proposé par le magistrat C. de Marti-
gny, secondé par Chs. Godmer, que S. J. B.
Rolland soit nommé à la charge de trésorier et
que J. Em. Fournier occupe celle de secrétaire.

Il est ensuite proposé par le magistrat C. de
Martigny secondé par Chs. Godmer que le Dr
C. D. Longpré et M. Jos Boisseau occupent la
charge de sous-secrétaires conjoints.

Il est proposé par Chs. Godmer secondé par
le Dr J. E. Prévost, que le magistrat C. de
Martigny, P. F. E. Petit et J. Em Fournier
soient chargés de faire un règlement pour la
bonne régie de ce comité et que ces messieurs
fassent rapport à la prochaine réunion du co-
mité, qui aura lieu mercredi, le 3 novembre
prochain à 8 1/2 du soir dans la salle du Palais
de Justice.

Ces différentes motions ont toutes été adop-
tées à l'unanimité.

J. E. PREVOST, Prés.
J. Em. FOURNIER, Sec.

CORRESPONDANCE

Saint-Jérôme, 29 Octobre 1897.

Monsieur le Rédacteur.

Le Monde Canadien du 28 Octobre, dans sa
Semaine Politique, me fait la complimant sui-
vant:

" Cette semaine, on entreprend une enquête
" contre un autre employé modèle, le régistra-
" teur de Terrebonne M. Lachaine. Un homme
" de l'importance de Jean Prévost, Eer, avocat,
" de Saint-Jérôme, a déclaré hautement que M.
" J. A. Thérberge aurait la place de M. Lachai-
" ne pour le jour de l'an prochain.
" Et c'est M. Jean Prévost qui va tenir l'en-
" quête.
" Quel juge discret! Quelle justice pres-
" sée!!! "

Si j'en crois ses amis, c'est notre ex-ministre
G. A. Nantel qui toutes les semaines, met ses
lecteurs au courant de ces racontars.

Je ne croyais pas que mon humble et jeune
personnalité pût distraire l'Honorable Mon-
sieur, vu les nombreuses occupations que lui
procurent l'effondrement de ses illusions et ses
tentatives de coalition.

A tout événement, veuillez me donner l'av-
antage de pouvoir rassurer mes amis sur ce
point.

Je n'ai jamais soufflé mot à qui que ce soit
sur le remplacement de M. Lachaine au cas de
déstitution.

Je n'ai jamais tenu d'enquête et il n'a jamais
été question de ma nomination comme commis-
saire enquêteur.

Je ne suis et n'ai aucune prétention d'être
dans le secret des dieux.

La maladie, depuis trois mois, m'a juste don-
né assez de répit pour pouvoir m'occuper de ma
profession à Sainte-Scholastique et à Saint-
Jérôme.

J'ai su par hasard l'avant veille, que M.
Geoffrion, inspecteur des bureaux d'enregistre-
ment de la Province, devait venir s'enquérir
sur les plaintes portées contre le régistrateur
Lachaine, et ce n'est que par hasard que je me
suis trouvé présent aux séances.

Merci de votre hospitalité.
JEAN B. B. PREVOST.

DONNEZ-EN AUX ENFANTS

Si un enfant atteint de rhume, vous lui admini-
strez, dès le début, quelques doses de RAC-
ME RHUMAL, vous verrez le mal disparaître
comme par enchantement.

UN SAVANT SAUVE

Une entrevue avec le principal
d'un college

Ses nombreuses occupations ruinent sa santé—
Les Pilules Roses du Dr Williams ran-
imant sa vigueur.

Du "Républicain", Columbus, Ind.

Le collège de Hartsville, situé à Hartsville,
Indiana, a été fondé il y a plusieurs années,
dans l'intérêt de l'église des Frères-Unis, alors
que l'Etat était un désert, et que les collèges
étaient rares. Le collège est bien connu par
tout le pays, ses premiers étudiants étant dis-
persés dans toutes les parties du monde.



Récemment, un reporter se rendit à ce fameux
sanctuaire de la science et fut introduit dans le
cabinet du principal, le prof. Alvin P. Barnaby.
Quand le prof. Barnaby a été vu la dernière
fois par le reporter, il était dans un état de
santé très défectif, aujourd'hui il semble jouir
de la meilleure de toutes les santés.

En réponse à quelques questions, le profes-
seur répondit:

" Oh, oui, je suis beaucoup mieux qu'autre-
fois, je suis maintenant en parfaite santé, mais
ma guérison s'effectua d'une manière très cu-
rieuse. "

" Racontez-moi cela " reprit le reporter.

" Bien, pour commencer par le commence-
ment, " dit le professeur, je me livrai trop as-
siduellement à l'étude, lorsque j'allais à l'école, car
je désirais devenir professeur. Après avoir ter-
miné le cours ordinaire, je vins ici et fut gra-
dué du cours de théologie. J'entrai dans le
pastorat et acceptai la charge de l'église des
Frères Unis, dans une petite localité du comté
de Kent, Mich. Etant ambitieux par nature,
je m'appliquai avec ardeur à mes études et à
mes autres devoirs. Je constatai bientôt que
ma santé s'affaiblissait. Je ne digérais pas et
ceci, joint à d'autres maladies, amena la né-
vrose.

" Mon médecin me soigna pendant quelque
temps, et finit par me conseiller d'essayer un
changement de climat. Je suivis son conseil et
m'en trouvai relativement bien. Peu après, je
vins ici en qualité de professeur de physique et
de chimie, et plus tard je fus l'agent financier
de ce collège. Ce changement me fut profitable
et pendant quelque temps, ma santé fut meil-
leure: mais j'avais une rude besogne à accom-
plir et je ne tardai pas à sentir de nouveau les
atteintes de mon mal. Cette fois, c'était plus
grave et durant l'hiver, je devins complètement
sans l'empire de la prostration nerveuse. J'es-
sayai divers remèdes et différents médecins.
Finalement je pus reprendre mes occupations.
Au printemps de 1896, je fus élu principal du
collège. C'était encore un surcroît de travail
et mon mal qui n'était prs guéri, fit de nouveau
son apparition, et l'automne dernier, je tombai

malade et pendant quelque temps, je devins
complètement sans l'empire de la prostration
nerveuse. J'essayai divers remèdes et diffé-
rents médecins. Finalement je pus reprendre
mes occupations. Au printemps de 1896, je
fus élu principal du collège. C'était encore un
surcroît de travail et mon mal qui n'était prs
guéri, fit de nouveau son apparition, et l'au-
tome dernier, je tombai

Aucun des nombreux médecins qui me so-
ignaient ne put me faire de bien. Le professeur
Bowman, démonstrateur de sciences naturelles,
me raconta que les Pilules Roses du Dr Wil-
liams pour les Personnes Pâles, avaient fait pour
lui, et m'engagea à les essayer, parce qu'elles
lui avaient fait du bien à lui-même dans un cas
semblable et je me décidai à les employer.

" La première boîte me soulagea, et la se-
conde produisit un grand bien tel que je n'en
avais jamais éprouvé avec le traitement des mé-
decins. Après avoir pris six boîtes de ce remè-
de, j'étais entièrement guéri. Aujourd'hui, je
suis parfaitement bien. Je me sens mieux et
plus fort que je ne l'ai jamais été dans les an-
nées précédentes. Je recommande certainement
les Pilules Roses du Dr Williams à ceux qui
souffrent d'un mal similaire au mien ou qui sont
épuisés par le surcroît de travail. "

Recettes et procedes

POUR EMPECHER LES VERRES DE LAMPE
DE SE BRISER

—Si vous voulez que vos verres de lampe ne
se brisent pas, plongez les dans de l'eau froide
que vous faites chauffer graduellement jusqu'à
ébullition et laissez refroidir.

LES MAUX DES LEVRES, LE LA LANGUE ET
DE LA GORGE

—Les maux de lèvres, de gorge et de langue,
lorsqu'ils prennent la forme de petits boutons,
etc., peuvent être soignés comme suit: On les
frotte tous les jours avec un petit pinceau en
poil de chatou, saturée de la composition sui-
vante:

Chlorure de fer 1/2 once.
Glycérine 1/2 "

CONTRE LES FOURMIS ET LES COQUERELLES

—Le meilleur moyen d'empêcher les fourmis
blanches ou noires, de pénétrer dans la dépense,
c'est de mettre du borax dans toutes les fentes
et joints de la planchers et des tablettes des ar-
moires.

Pour détruire les coquerelles faites dissoudre
deux livres d'alun ou borax dans trois ou qua-
tre chopines d'eau bouillante. Appliquez chaud
sur les places infectées par ces insectes, et ils
disparaîtront.

Une récompense de \$50 offert

Il est de nouveau nécessaire de mettre sérieu-
sément le public en garde contre les nombreuses
imitations des Pilules Roses du Dr Williams
pour les personnes pâles, imitations qui sont
mises en vente parfois par des marchands et
quelquefois par des colporteurs peu scrupuleux
qui vont de porte en porte. Rappelez-vous que
les vraies Pilules Roses du Dr Williams pour
les personnes pâles ne sont vendues que dans
des boîtes rondes en bois de deux pouces et
quart de long. Autour de cette boîte sont en-
roulées les directions pour les diverses maladies
pour lesquelles les pilules sont un spécifique, et
le tout est renfermé dans une enveloppe ou étiquette
imprimée avec encre rouge sur papier
blanc et portant le nom et la marque de com-
merce au complet: Pilules Roses du Dr Wil-
liams pour les personnes pâles. Toutes les au-
tres pilules, roses ou non sont des imitations
sans valeurs, et devraient être refusées quelque
soit le prétexte dont se sert le marchand pour
les vendre.

Nous paierons une récompense de \$50.00 à
toute personne qui nous fournira telle informa-
tion tendant à prouver que telle personne ou
telles personnes mettent en vente une imi-
tation de notre remède déclarant que ce sont
des Pilules Roses du Dr Williams pour les
personnes pâles. L'information ainsi donnée,
si on le désire, sera tenue comme confidentielle.
Adresse: La Cie de Médecine du Dr Williams,
Brockville, Ont.

FEUILLETON DE L'AVENIR DU NORD

LE CAPITAINE

PENITENTS NOIRS

TROISIEME PARTIE

XI

Henri était triste, abattu, mais calme.
Le criminel voit approcher avec épouvante
l'heure de son jugement; l'innocent est pressé
de paraître devant ses juges.
Quand M. de Saint-Sauveur arriva et péné-
tra dans son cachot, Henri témoigna quelque
étonnement, car jusque là il avait toujours été
conduit dans le cabinet du juge d'instruction.
Il fut également frappé du visage triste et
pour insi dire affettueux du jeune magistrat.
—Monsieur, lui dit M. de Saint Sauveur, je
viens ici moins en juge qu'en ami.
Henri le regarda avec stupeur.
—J'ai eu l'honneur de voir madame votre

tante et mademoiselle de Montbrun, votre
 fiancée. . . .
 Henri jeta un cri.
 —Et je vous apporte la bonne nouvelle que
 le secret est levé et que ces dames pourront
 venir vous voir.
 Il parlait avec douceur, avec émotion, et,
 pris d'une subite reconnaissance, il s'écria:
 —Ah! je vous remercie, monsieur.
 —Vous me remerciez, monsieur, reprit
 gravement M. de Saint-Sauveur, quand j'aurai
 fait triompher votre innocence, à laquelle je
 crois maintenant; mais il faut que vous m'ai-
 diez en cela.
 —Je vous ai dit la vérité, monsieur.
 —Oui, mais pas la vérité tout entière.
 Il est des secrets qui ne sont pas les miens.
 —Soit, mais la justice a pour mission de les
 pénétrer, et je me vois forcé de vous confron-
 ter avec une personne dont le témoignage peut
 vous être utile.
 Sur ces mots, M. de Saint-Sauveur frappa
 deux petits coups à la porte du cachot qu'on
 avait refermé sur lui.
 Cette porte se rouvrit et un gendarme intro-
 duisit la servante qui était fort émue.
 —Reconnaissez-vous monsieur? demanda le
 juge.
 —Ah! oui, dit la servante, c'est bien le
 monsieur dont je vous ai parlé.
 —Je reconnais aussi cette fille, dit Henri,
 c'est la servante de l'hôtellerie de la Licorne à

Ollioules.
 M. de Saint-Sauveur respira.
 —Ah! dit-il, j'ai déjà une preuve en votre
 vaveur.
 Il fit emmener la servante et continua:
 —Vous avez quitté Aix le 27 avril, n'est-ce
 pas?
 —Oui, monsieur.
 —Vous êtes allé à Toulon?
 —C'est parfaitement exact.
 —Vous êtes descendu à l'hôtel de la Mari-
 ne et des Colonies?
 —Oui.
 —Avez-vous écrit votre nom sur le livre de
 l'hôtel?
 —Sans doute.
 —Avez-vous intérêt à vous cacher?
 —Nullement.
 —Vous êtes allé ensuite à Ollioules.
 —Oui, monsieur.
 —Avez-vous pareillement écrit votre nom?
 —Je l'ai écrit.
 —Mais vous êtes parti à pied de cette der-
 nière ville?
 —Cela est vrai.
 —Emportant votre valise à la main?
 Henri fit un signe de tête affirmatif.
 —Et où êtes-vous allé?
 Henri se prit à sourire.
 —Voilà, monsieur, dit-il, où finissent mes
 secrets à moi et où commencent ceux des nô-
 tres. Souffrez que je me taise.

Le mystère recommençait!
 XII
 M. de Saint-Sauveur fronça le sourcil.
 —Monsieur le baron, reprit-il avec courtois-
 ie, je vous l'ai dit en entrant ici, je ne suis
 pas un juge d'instruction en ce moment, je suis
 un gentilhomme désespéré de voir un autre
 gentilhomme sous le coup d'une accusation des
 plus graves, et qui voudrait pouvoir faire
 triompher votre innocence.
 Mais pour cela il faut que vous m'aidiez.
 —Je suis prêt à vous répondre, monsieur,
 sur tout ce qui me concerne personnellement et
 ne concerne que moi, répliqua Henri de Vénas-
 que.
 —Alors, permettez-moi de vous questionner
 encore.
 —Faites, monsieur.
 —Je prends pour point de départ votre ver-
 sion. Vous avez quitté votre château de Bel-
 leroche pour vous joindre aux partisans de la
 duchesse de Berri?
 —C'est la vérité, monsieur.
 —Vous êtes venu à Aix le 28 avril, et j'en
 ai la preuve.
 —Vous étiez à Toulon le 29?
 —Oui, monsieur.
 —Vous n'aviez aucune raison de vous ca-
 cher?
 —Aucune.
 —Et vous avez inscrit votre nom sur le li-

vre de l'hôtel?
 —Cela est parfaitement exact.
 —Vous en avez fait autant à Ollioules?
 —Oui, monsieur, mais à partir de là, je ne
 suis plus seul, et je vous le répète, je ne puis
 vous dire ce que j'ai fait.
 —Mais il est une chose qui, pour moi, est de la
 dernière importance.
 —Laquelle?
 —Pouvez-vous me dire si, par la suite, vous
 avez eu un intérêt quelconque à dissimuler
 votre séjour à Toulon et à en faire disparaître
 les traces?
 —Je n'ai jamais eu aucun intérêt à cela, ré-
 pondit Henri de Vénasque qui parut étonné
 de la question.
 —Et les amis mystérieux dont vous taisez
 le nom n'avaient à cela non plus, aucun inté-
 rêt?
 —Pas la moindre. D'ailleurs, ajouta Hen-
 ri, ils ne savaient même pas que je venais de
 Toulon. Mon voyage dans cette ville, n'a eu
 d'autre but que celui d'aller retirer chez un
 notaire une somme de quinze mille francs dont
 j'avais besoin, car j'avais quitté Belleroche
 presque sans argent.
 A mesure que le baron Henri de Vénasque
 donnait ces explications, le front de M. de
 Saint-Sauveur se rassérénait.
 —Alors, monsieur, dit-il, si ni vous ni vos
 amis n'avez eu intérêt à cacher votre passage à
 Toulon, vos ennemis ont pensé autrement.

Les Bouilleurs de cru

PAR
EDOUARD CADOL

(Suite et fin)

Puisque « ça y est » au dire de son père, qui connaissait bien le corps électoral, Rose se consolait un tout petit peu, de ce que la réussite eût coûté si cher.

La quiétude, la satisfaction de son mari la faisaient passer sur le reste.

On n'en était pas à une chemise et à une jaquette près; les cheveux arrachés repousseraient.

Ruant au pochon, ce n'est pas dangereux.

— Tout est bien qui finit bien ! se disait-elle avec un soupir de douce philosophie.

Aussi, le jour du vote, un dimanche, se pressait-il bien gentiment pour tous deux.

De temps en temps, le père et les frères envoyaient un billet portant laconiquement :

« Ça va bien. »

Le mari et la femme dinèrent en tête à tête, d'autant plus contents que ce n'était pas arrivé depuis le début de la lutte; puis, s'installant sur la terrasse, ils attendirent avec confiance, en sirotant le café.

A onze heures, on entendit grincer le sable sous des pas mesurés.

— C'est papa, dit Rose.

— C'est drôle, papa ne disait rien.

La jeune femme n'y put tenir et, se levant, cria :

— E. bien papa ?

Papa continua de marcher sans répondre.

Pas besoin, du reste, sa mine allongée en disait assez.

— Battu ? ...

Et il expliqua la défaite; pression effrontée, cynique, de la Préfecture sur les maires, instituteurs, etc.

N'est-ce pas de règle ?

— Et qui est élu ? demanda Jacques; le chimiste ?

— Non.

— Le viticulteur

— Non plus.

— Le viticulteur, en ce cas

— Non... c'est un boulangier.

A quelques jours de là, Rose, croyant que son Jacques gardait quelque mélancolie de sa mésaventure, se glissa sur ses genoux, et lui rappela une quasi-promesse, d'aller ensemble, passer un mois en Suisse.

Il y consentait volontiers.

— Après tout, dit-elle, en l'embrassant, qu'est-ce que ça te fait, les bouilleurs de cru... ?

— A moi ! répliqua plaisamment l'ex-« Boulevardeur », c' que j' m'en fiche ! ...

— Vrai ?

— J' sais pas c' que c'est ! ...

EX

De ci de la

— On mande de Rome au « Figaro » que le pape fera prochainement ses vendanges, travaux que le Saint-Père surveille avec amour. En dehors de ses sérieuses occupations, il a toujours trouvé un grand délassement dans la poésie et dans les occupations champêtres. Léon XIII a des soins tout particuliers pour la culture de la vigne et des fruits dans les jardins du Vatican.

L'année passée, sa production vinicole a dépassé 375 gallons.

Henri traressaillit.

— Je ne me connais pas d'ennemis, dit-il.

— Pardon, il faut bien admettre l'hypothèse que, si vous n'êtes pas retourné aux bords de la Durance, si vous n'avez pas communié aux pénitents noirs...

— Jamais !

— Si enfin l'homme qu'on désignait sous le nom de capitaine n'est pas vous, il aura été si bien servi par le quiproquo, qu'il aura agi de façon à vous compromettre pour se sauver.

— Cela est vraisemblable, en effet.

— Les paroles qu'il a prononcées en faisant feu sur M. de Montbrun en sont la preuve.

— Vous avez raison, monsieur.

— Donc cet homme et les siens sont vos ennemis.

— Et ils ont fait disparaître mes traces ?

— Oui.

— Mais comment cela ?

— Le feuillet du livre de l'hôtel sur lequel vous avez écrit votre nom a été enlevé.

— Ah !

— A Toulon d'abord, à Ollioules ensuite.

— Je ne comprends pas dans quel but.

— C'est bien simple pourtant.

— Comment cela ?

— A peu près à l'époque où on assassinait M. de Montbrun, vous étiez à soixante lieues de distance, à Toulon et à Ollioules ensuite.

— Bien.

— Vous êtes arrêté. Actuellement, vous af-

— Le phonographe réclame :

Ce nouveau mode de réclame vient de faire ses débuts sur les boulevards de Paris. Un monsieur très-correct, porteur d'une boîte noire de forme insolite, quelque chose comme une pyramide irrégulière tronquée, s'arrête à la terrasse d'un café; il donne un tour de clef, et des profondeurs de la boîte sort une voix formidabile donnant le programme d'un concert et chantant un couplet par-dessus le marché.

— Louis Cyr, le Samson canadien, l'homme le plus fort du monde entier, doit partir prochainement pour une tournée à travers les Etats-Unis.

A propos sait-on comment il faut de verges d'étoffes pour lui faire un costume convenable ? — pas moins de quatorze !

— Un chercheur d'or vient de trouver à Coffee Creek, en Californie, un lingot véritablement formidable dont la valeur est de \$43,000.

Jusqu'ici, le plus gros lingot connu avait été trouvé en Australie; il valait environ \$42,000 et avait reçu le nom de « Welcome Nugget », ou « lingot bienvenue. » On ne dit pas quel nom a été donné à la monstrueuse pépite que l'heureux mineur a détournée en Californie.

C'est elle à présent qui tient le « Record du monde. »

— Verdi et les orgues de barbarie.

Verdi dont on vient de fêter l'anniversaire professe une sainte horreur pour les orgues si bien nommées de Barbarie.

Il y a une dizaine d'années environ, un journaliste italien, rendant visite au maître dans sa maisonnette de Moncalieri, fut reçu dans une pièce qui servait au compositeur à la fois de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

— J'ai bien encore deux grandes pièces, dit Verdi à son visiteur qui paraissait surpris de l'exiguïté du logement, mais elles sont actuellement encombrées d'objets que j'ai loués pour la saison.

Et ce disant, Verdi ouvrit les portes de deux vastes chambres qui ne contenaient pas moins de quatre-vingt-quinze orgues de Barbarie !

— A mon arrivée ici, ajouta Verdi, toutes ces orgues jouaient, du matin au soir, des airs de « Rigoletto », du « Trouvère » et de mes autres opéras. Cela m'ennuyait à tel point que je les louai toutes pour la saison. Cela m'a coûté 1,500 francs, mais au moins je suis tranquille !

Le moyen, pour original qu'il soit, n'est malheureusement pas à la portée de toutes les bourses des mélomanes.

— Extrait d'une étude statistique sur les pores en France, publiée par une revue savante :

« On compte actuellement, en France, 6,320,000 habillés de soie (Eh bien, mon co. lon, dirait Dumanet, mince de métaphore !) Le département où on élève le plus de pores est celui de Saône-et-Loire, qui vient en tête avec 208,454 animaux. Celui qui tient la queue (La queue de quoi ? La queue du cochon !) c'est le département de la Seine qui ne produit (produit est gentil) que 2,611 pores. »

— La question des belles-mères, sujet de gaieté cher aux vaudevillistes, n'est pas partout prise autant à la légère.

En Abyssinie, aucune mère n'est autorisée à visiter sa fille qui vient de convoler. Il faut, pour qu'elle puisse pénétrer chez son gendre, qu'un an se soit écoulé depuis la célébration du mariage. Même ce délai passé, il n'est pas de

bon ton pour une belle-mère de prolonger trop sa visite chez ses enfants.

Combien de gendres qui regretteront, en apprenant ce détail, de ne pas être sujets de Ménelick !

— Une nouvelle carrière vient d'être ouverte aux dames en Angleterre. On y compte actuellement cinquante-quatre voyageuses de commerce, dont l'une, entre autres représente une maison de ferronnerie, à l'enchantement, paraît-il, du patron et de la clientèle.

Voilà un exemple à suivre.

— Le travail féminin en Allemagne.

D'après une statistique qui vient de paraître, il y a actuellement en Allemagne, 5 ramoneuses de cheminée, 53 conveuses de toit, 7 armurières, 19 fondeuses de cloches et métallurgistes, 50 paveuses, 147 chaudronnières, 370 maréchaux ferrants et cloutiers, 309 femmes maçons, et 2,000 marbrières et ardoisières. On compte, en outre, plusieurs équarrièsses et quelques égoutières.

— On sait que la reine Victoria est obligée, depuis quelques années, de se servir d'une canne. Cette canne, toujours la même, constitue une curiosité. Elle avait été offerte, il y a plus de deux siècles, au roi Charles II, par un habitant de Worcester qui l'avait fabriquée à l'aide du bois d'un chêne fameux. La canne n'avait d'abord qu'une simple pomme d'or, mais la reine eut bientôt besoin d'une poignée plus grande pour s'appuyer dessus. On ajouta alors au pommeau une petite idole indoue, très belle, pris par les Anglais lors de l'occupation de la ville de Singapatom.

TERRAIN A VENDRE

Un splendide terrain d'une vingtaine d'arpents de superficie, pouvant servir à une très agréable résidence d'été est à vendre.

La moitié est en culture et l'autre moitié est plantée d'arbres superbes parmi lesquels se trouvent 100 érables.

Ce terrain, à proximité de la ville, situé sur les bords gracieux de la rivière du Nord, doué d'un ombrage rafraichissant serait un endroit des plus charmants pour y construire une maison de campagne.

M. Léandre Gauthier qui en est le propriétaire est prêt à concéder ce terrain par morceau à des prix excessivement bas.

S'adresser à

M. LÉANDRE GAUTHIER
St-Jérôme P. Q.

MASSERRO & Cie

Marchandises Seches, &c. &+&

Une modiste excellente se charge de la confection des chapeaux dont on trouvera en tout temps un excellent choix à son magasin.

En face du Marché,
.....ST-JEROME.

M. LAPORTE, boucher

Tient toujours un magnifique choix des meilleures viandes qu'il soit possible de trouver.

SA GLACIERE est ce qu'il y a de mieux à St-Jérôme et est comparable aux meilleures de Montréal on y voit du dehors des viandes coupées artistement offrir aux regards leur couleur vermeille.

Le Canard

Journal hebdomadaire, humoristique, illustré. Huit pages de mots pour rire. Abonnement, 50 cts par année, strictement payable d'avance. A. P. PIGEON, Editeur-propriétaire, 1786, rue Ste-Catherine, Montréal

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

LA SYRENE DE DINARD

Le choix de l'histoire complète, paraissant dans le numéro d'Octobre de La Bonne Littérature Française que nous venons de recevoir, a été des plus heureux, c'est rarement que l'on trouve tant de bonnes choses réunies dans un roman. Le héros est beau et bon, l'héroïne belle et orgueilleuse, les événements de coulant de ces qualités sont souvent dramatiques, le résultat est un beau livre que tous les amateurs apprécieront.

Ce beau numéro sera envoyée à toute adresse, franco, sur réception de 10 cents en argent ou 11 cents en timbres-poste, canadiens ou américains, par les éditeurs Leprohon & Leprohon Libraires, 1629 rue Notre-Dame Montréal, Canada.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE

— Saint-Prosper de Champlain, Pierre Meleod; Napoléon 1er et le Canada, F. de St-M.; Les pique-niques de la comtesse de Dalhousie, P. G. R.; Le fer-blanc au Canada, Racine; Le titre d'«écuyer», J. W. Miller; La ceinture kitchée, R.; La légende de Cadieux, Benjamin Sulte; Les deux frères volant, Gustave de Nantua; Les excentricités de Lord Durham, P. G.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE \$6,000,000
FONDS DE RESERVE \$3,000,000

G. HAGUE, Gérant-général.
THOMAS FYSHE, Gérant-général adjoint.
E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.
Change Anglais et Américain acheté et vendu.
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants cultivateurs.
Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.
Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme

Chs. Godmer

MARCHAND

MARCHANDISES SECHES, MODES
MERCERIES, FOURRURES,
&c., &c.

Une modiste de première classe est chargée de la confection des chapeaux pour Dames.

CHS. GODMER
St-Jerome

NOUVEAU MAGASIN

L. J. A. LAMBERT

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

GRAND ASSORTIMENT DE...

Merceries, Tweeds, Etoffes à Robes, Etoffes à Pantalons, Cache-nez, Flanellettes, etc.

Assortiment très varié de

Chemises et Cravates, Chapeaux, Casquettes, Chaussures, Cloques, etc.

Une visite est spécialement sollicitée.

L. J. A. LAMBERT

Bloc Vannier, Rue St-Georges
ST-JEROME

A L'ENSEIGNE DES GROS CISEAUX

J. H. Payette,

TAILLEUR-FASHIONABLE

Tweeds anglais, français, canadiens

Merceries

Cols, chemises, mouchoirs, gants,

Etc., Etc.

Habillements confectionnés avec

soin, coupe parfaite et satisfaction garantie.

J. H. PAYETTE,

Rue St-Georges, en face du marché,
ST-JEROME

TOUS LES CULTIVATEURS.....

.....devraient se procurer.....

La Celebre Cremeuse perfectionnee

M. Narcisse Bélisle, de St-Jérôme, ayant

acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne de cette belle invention peut la procurer aux acheteurs à d'excellentes conditions.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHÉ.....ST-JEROME

Assurez - vous

....CONTRE LES INCENDIES....

M. JOSEPH CORBEIL représente ONZE des

meilleures compagnies d'assurances étrangères

faisant affaire au Canada.

Bureau: RUE LABELLE,
ST-JEROME

Guerison assuree

Avec l'onguent déjà célèbre: « La Reine du Nord, le rifle, les crevasses, les brûlures, l'herbe à puce, la démangeaison appelée gratelle, sont sûrement et rapidement guéris.

Cet onguent merveilleux se vend très bon marché.

S'adresser au propriétaire

M. J. BESSETTE, barbier,
Rue Ste-Anne

St-Jérôme, P. Q.

R.; La mort de Cavalier de La Salle, Vintor; Questions; Publications du mois, etc., etc.

On peut se procurer une livraison spécimen des Recherches Historiques, en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, 9 rue Wolfe, Lévis.

LOUIS CORBEIL

HOTEL DU MARCHÉ

Maison des mieux tenues et des plus recommandables sous tous rapports.

Près du Marché, ST-JEROME

J. T. BOIVIN

Orfèvre-Horloger

.....ST-JEROME

LE SAMEDI

Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et feuillets. Parait chaque semaine, 5 cts le numéro. En vente dans tous les dépôts de journaux.

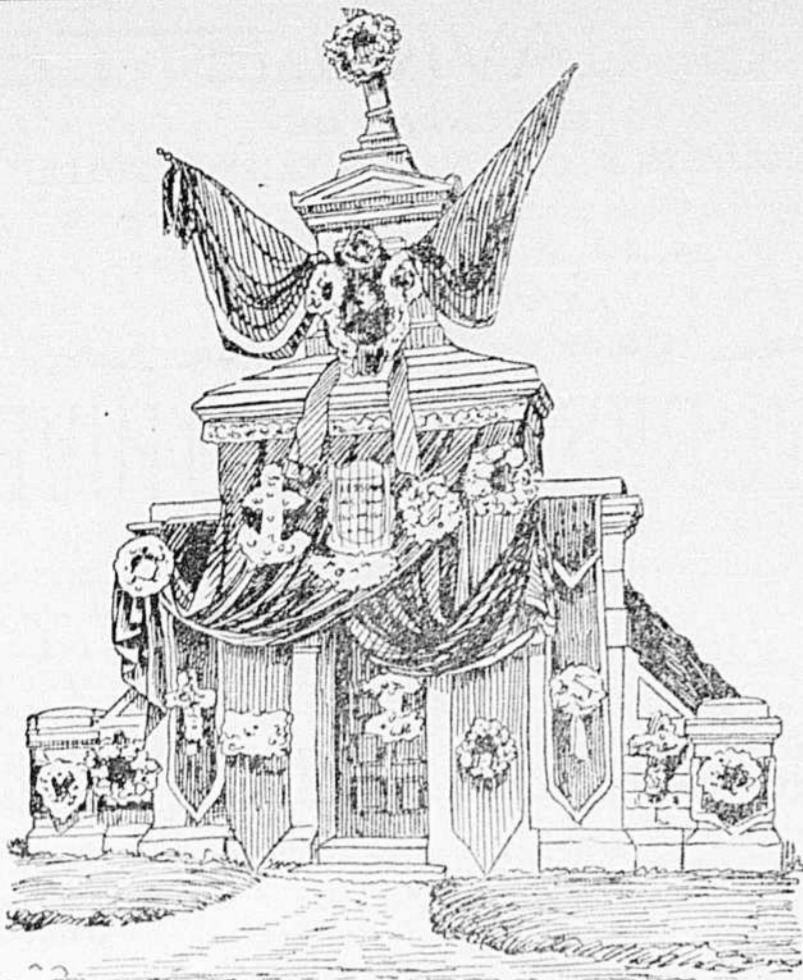
F X AUBIN

CONFISEUR

RUE ST-GEORGES.....ST-JEROME

H Guenette

.....MARCHAND.....
St-Jovite, P. Q.



LE TOMBEAU DE L'HONORABLE HONORÉ MERCIER où lundi dernier, 10,000 personnes sont allées déposer fleurs, couronnes et prières.

cesseurs un million de déficit et un gâchis dans les affaires publiques, mais en gâchis ! Quant au million de déficit, félicitons-nous de ce que les conservateurs ne l'aient pas emporté avec le reste. Au fait, un million, peu de bagatelle. Est-ce qu'on ramasse tout dans les démantèlements ? Vive la réaction ! et surtout la réaction des conservateurs.

FRANCEUR.

Avis aux fermiers, lisez !

POURQUOI ne rendriez-vous pas votre lit confortable ? Je puis vous fournir de très bons matelas doublés en pure laine pour \$2.00 à \$6.00. Si vous en avez de vieux, je vous les remettrai à neuf, pour \$1.25.

Venez voir mes marchandises, vous serez les bienvenus.

Vous paierez argent comptant ou en échange de bonne plume.

Ecrivez ou venez me voir.

JOHN FORSYTHE

Lachine, P. Q.

CETTE QUESTION DE CHEF-LIEU

Le chef-lieu du district d'Ottawa a été transporté de Aylmer à Hull. Il est fortement question de transporter celui du district de Beauharnois, de Beauharnois à Valleyfield; celui du district de Bellechasse, de Saint-Michel à Saint-Raphaël. Les districts judiciaires renferment toujours dans leur sein une ou plusieurs petites villes animées d'un esprit de progrès et d'avancement, et il est naturel qu'elles veuillent centraliser la justice, comme l'industrie et le commerce, Hull a réussi à supplanter Aylmer en offrant bravement au gouvernement provincial de payer le coût du palais de justice que nécessiterait ce changement. Valleyfield, qui compte déjà plusieurs importantes usines, un évêché, est prêt à faire les mêmes sacrifices, et réussira sans aucun doute, à amener chez elle la maison de Thémis et son cortège d'officiers publics.

Pourquoi le gouvernement répond-il à ces demandes et ordonne-t-il ces changements ? La réponse est toute prête : c'est qu'il est plus convenable et plus juste d'établir la cour principale du district à l'endroit même d'où rayonne et où va converger tout le commerce de l'endroit. C'est que l'influence des étrangers négligée par les termes civils et criminels, trouve dans ces endroits plus peuplés, des gîtes convenables et le confort voulu.

Depuis déjà longtemps, dans le district de Terrebonne, il est question de faire des instances auprès des gouvernements de Québec, pour fixer à Saint-Jérôme le chef lieu du District. M. G. A. Nantel promettrait même dans une lettre à ses électeurs, "pendant les élections prochaines", de consacrer à cette question une partie de son temps et de ses travaux. D'aucuns prétendent qu'il le promet depuis bien longtemps. Mais n'importe !

Que dirait Sainte-Scholastique, si ce village d'autant se voyait escamoter, à notre profit, son palais de justice, sa prison et ses contrats, ses officiers publics, protonotaires, scribes, avocats et autres, et surtout la grasse prébende des termes civils et criminels.

Sainte-Scholastique dirait : Par la faute, par la faute, par la très grande faute de mes édiles et de mes rentiers, et Sainte-Scholastique aura raison. Ses juges, avocats, plaideurs et témoins se fatigueront un jour de se casser le nez sur les trottoirs, de boire de l'eau ferrugineuse et impotable, de trébucher près de mares bourbeuses causées par le défaut de canaux, et de vaquer le soir à leurs affaires dans l'obscurité. Ils se diront : Nous préférons aller à Saint-Jérôme qui est prêt à nous construire un palais de justice à même des subsides votés par ses contribuables, ou nous serons éclairés par la lumière électrique et où nous aurons tout le confort des améliorations modernes.

Et les juges, avocats, plaideurs et témoins auront raison, mille fois raison.

Si j'en crois des malins, des élections municipales se sont faites à Sainte-Scholastique et un des candidats élus par une énorme majorité avait pour premier article de son programme l'abolition des faucons. "L'huile est trop chère, s'écriait-il, et l'aiguille éclairera les hivers et la lune l'éteint."

Ces projets sont bien poétiques, mais pas du tout pratiques. Phébé doit sourire au culte que lui porte l'intéressant échevin, mais Thémis montrera les grosses dents.

Ces changements de chef-lieu doivent donc faire réfléchir la paisible population des Scholasticiens. Saint-Jérôme est là qui veille ! LORENZACCIO

Us et coutumes du bon pays de France

IV

Profitez des chauds rayons que nous offrent aujourd'hui le gai soleil de Flandre pour faire notre petite excursion projetée ; mais, avant de nous mettre en route, examinons bien l'endroit où nous a déjà transportés la pensée.

Nous sommes à l'extrémité nord de la France, à cheval sur la frontière franco-belge, et à quelques lieues seulement de la ville de Lille. De la façon dont nous sommes placés, nous avons l'Orient à notre gauche, la France devant nous et les plaines brabançonnaises derrière. Notre objectif étant les rives herbeuses de la Somme, nous n'aurions qu'à suivre une ligne, droite préalablement tracée pour y arriver ; ce serait certainement le chemin le plus court ;... mais, ce faisant, nous risquerions de dire adieu à cette belle province de Flandre sans avoir pu en visiter tous les endroits qui nous intéressent ; et, certes ! nous sommes venus d'assez loin pour quelque chose. Mettons donc en pratique ce précepte qui dit que tout chemin mène à Rome, et, dussions faire autant de crochets que le ciel a d'étoiles, voyons de cette région du nord le plus de localités possible.

Devant nous, plongeant quelque peu dans l'Est et à gauche, s'aperçoit la ville de Roubaix ; les nombreuses cheminées d'usine qui fument par-dessus les grands peupliers nous disent assez que nous sommes en présence d'un centre industriel très important ; en effet, hier encore un tout petit village, aujourd'hui Roubaix a une population de 120,000 habitants. Là, l'industrie capitale a encore fait des siennes, nous orient les quatre-vingt mille socialistes qui gouvernent la ville. Et, de fait, il a fallu pas mal de millions pour construire et outiller ces colossales filatures qui font vivre tout le pays. En face de Roubaix, à notre droite et parallèle à la frontière est Tourcoing, ville de 65,000 habitants, très prospère et possédant la même industrie ; puis, devant nous, comme formant la pointe d'un long triangle, dont Roubaix et Tourcoing seraient la base, se voit la petite ville d'Armentières sur la rivière la Lys. Une bonne partie de ses 29,000 habitants s'adonne au tissage de la toile. Les batistes d'Armentières sont très renommées.

A présent, longeons la frontière au sud-est sur une longueur d'environ quinze lieues et arrêtons-nous devant ce gros bourg aux maisons de briques enfumées ; c'est Anzin, 10,000 habitants, bâtie au milieu du plus riche bassin houiller de France. A notre gauche, vers la frontière qui avance en coin dans le territoire belge, s'élève la petite ville de Combe-sur-Escant ancienne place forte, aujourd'hui peuplée de 2,000 âmes. Les gisements houillers se continuent par delà la frontière dans la direction de Mons, ville belge. Moins au nord, plus près d'Anzin, est la ville de Valenciennes, 29,000 habitants. Traversons la vieille rue du marché, un curieux spectacle va s'offrir à nos yeux ; profitant du beau temps qui nous favorise, les valenciennes se sont accroupies sur le seuil des portes ; elles confectionnent sur leur petit cousin de laine cette précieuse dentelle si recherchée de nos élégantes ; et cela, tout en fumant d'énormes pipes en terre émaillée dans des tuyaux de roseau. Eh oui, certaines de nos dentellières font une consommation de tabac à faire pâlir de jalousie le plus enragé de nos fumeurs canadiens. Valenciennes est la patrie du chroniqueur Froissart, du peintre Watteau et du sculpteur Carpeaux.

Avant de nous transporter ailleurs, cherchons à apercevoir ce point noir qui, en un jour de désastre, endeuilla si fort l'horizon de France. Ce hameau sinistre a pour nom Malplaquet. Les Impériaux, commandés par Marlborough et le prince Eugène, y battirent Villars à plate-couture. Quelle dégoûtée ! mes amis. Oui, nos grands-pères y furent si durement étrillés que, furieux, ils en composèrent une chanson. N'empêche que le pays était bien malade, allez ! le vieux roi-soleil, après avoir si souvent battu ses ennemis, vit à son tour la fortune abandonner ses drapeaux ; partout nos frontières envahies ! La pauvre France, qui n'en pouvait mais, dut payer par la famine et la mort l'inconcevable adoration qu'elle portait à son monarque absolu. De cette brillante force militaire qu'avaient commandée les Turenne et les Condé que restait-il ? rien. Le pays fit encore un effort ; une dernière armée fut créée ; elle couvrit Paris. Celle-là battue, c'était peut-être l'éroulement anticipé de la vieille monarchie et... l'inconnu ! En tous cas, la capitale était certainement investie, Versailles violée, et l'insolence de l'ordonnateur des dragons n'était plus que châtiment. Mais un ange tutélaire veillait ; à quelque vingt lieues en arrière de Malplaquet, se présentaient les lignes de Denain. Le maréchal de Villars, laissant Versailles, le vieux roi et ses concubines, se mit à la tête de la dernière armée française. Les lignes de Denain le tentèrent, il s'y jeta en désespéré. Enfin ! un éclair jaillit du feu mourant de son génie ; profitant d'une faute du prince Eugène, il fit attaquer les Impériaux ; ses troupes se couvrirent de gloire, les fleurs de lis retrouvèrent la fortune, et la France fut sauvée ! Aujourd'hui, la ville de Denain compte encore 19,000 habitants ; les produits de ses fonderies sont très estimés. Ne quittons pas cette région sans jeter un regard sur le petit village de Wattignies. Jourdan, qui venait de recevoir de la Convention l'ordre de vaincre, y eut batailles avec son armée de sans-culottes les vieilles bandes autrichiennes en 1793.

Maintenant, prenons la direction du sud-est et visitons la petite ville d'Avonnes, 7,000 habitants. Il s'y fabrique un certain fromage connu en France sous le nom de fromage de Marolle et d'une odeur... oh ! mais d'une odeur ! — pas celle du jasmin, allez ! — N'empêche que ce produit de l'industrie laitière atteint des prix assez élevés ; ce qui prouve que tous les goûts sont dans la nature. Plus loin est Landreux, 4,000 habitants, patrie de Duplex, gouverneur français dans l'Inde et compagnon de notre infortuné aïeul le général Lally-Tolendal. Ah ! nous voici arrivés à Cambrai, 25,000 habitants, ville archiépiscopale, célèbre pour avoir abrité l'exil du quêtiste Fénelon ; c'est aussi la patrie de l'arabiste Deffrémery et du traitre Dumouriez. Non loin de là, vers l'Ouest, sont les champs de Bapaume, où Faidherbe s'illustra les 2 et 3 janvier 1871. Que de charbon ! que de charbon ! les environs de Lens en sont littéralement encombrés. La ville a, aujourd'hui, une population de 17,000 âmes. Condé y remporta une grande victoire. Voici, sur notre gauche, Arras, 27,000 habitants, sur la Scarpe. Les arrageois fabriquent beaucoup de sucre de betteraves, de l'huile, de la bière et de la dentelle. Louis XIV la prit sur les Espagnols en 1640. Pendant le siège, le gouverneur avait fait graver sur une des portes de la ville : Quand les Français prendront Arras, Les souris mangeront les rats.

La brave castillane n'empêcha pas la ville d'être prise, et comme l'esprit, même en guerre, ne saurait perdre ses droits, un soldat français effraya la lèvre de la femme mot. Depuis ce jour la devise n'a pas menti, Arras étant toujours restée française. Attention ! voici la plaine qui ondule... la brise fraîchit... serait-ce donc la mer ? Eh oui ! la voilà, à quelques milles ; et, plus près de nous, sur la langue de sable, une ville ! Le vent du large qui est venu comme le monde nous crie : *Bolonia ! Bolonia !* ce qui, en patois français, veut dire : *Boulogne-sur-mer*. Nos élégantes qui s'y rendent chaque année pour s'y tremper les genoux, l'ont surnommée la *Coquette*. Là furent réunis les 150,000 hommes qui au lieu d'aller chasser la perdrix Albion, comme se le proposait Bonaparte, se rendirent à marches forcées en Morsavia pour y battre deux empereurs et deux armées. *Boulogne-sur-mer* compte aujourd'hui 45,000 habitants, c'est la patrie de l'égyptologue Mariette, du mordant Sainte-Beuve, et du conventionnel et historien Daunou. Suivons les bords de la mer, au nord, et arrivons à Calais, en latin *Caletum*, 56,000 habitants, port fameux qui a longtemps appartenu à l'Angleterre. A quelques lieues plus au nord, Dunkerque, 40,000 habitants, port de mer important ; patrie de Jacobsen, de Jean Bart—des Anglais le *bien-aimé*—et du général Guilleminot. Voici de nouveau la frontière belge qui s'enfonce vers l'Est, suivons-la et visitons, en passant, Cassel, 4,000 habitants ; les Français y remportèrent deux victoires sur les Flamands, l'une en 1328, l'autre en 1677 ; et Bailleul, 10,000 habitants, renommée par ses dentelles. Ah ! revoyez *Armentières* ; faisons un a-droite et gagnons le chef-lieu du département du Nord que nous avons gardé pour la bonne bouche.

Lille, en flamand *Ryssel*, est une grande et belle ville de 200,000 habitants sur la petite rivière la Deule ; les rues en sont larges et bien pavées et les maisons, à trois ou quatre étages, sont généralement bien construites ; c'est la métropole commerciale, industrielle et artistique du Nord. Parmi ses monuments nous remarquons la Préfecture, le Théâtre, l'Ecole des Beaux-Arts, le Palais Rameau, la Cathédrale etc., etc. Place de guerre de première classe, Lille est le siège du 1er corps d'armée. La ville soutint deux sièges mémorables : un contre le prince Eugène en 1708, l'autre en 1792 contre les Autrichiens.

En attendant l'heure du train qui doit nous emporter vers les plaines picardes, entrons au restaurant des *Quatre-Nations* (établissement que nous signalons à l'attention des gourmets) ou, si vous le préférez, restons à Lille jusqu'à vendredi prochain ; nous ne nous y ennuierons certainement pas ; les hommes de bien pourront flâner tout à leur se dans les musées et

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA Payable invariablement d'avance

Table with 4 columns: Edition, Price per copy, Six months, 3 months. Editions include Quotidienne, Courrier du Dimanche, and Hebdomadaire.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK.

jardins publics ; ils auront le loisir d'entendre la messe à la Cathédrale ou de communier à Saint-Sauveur. Quant à ceux qui aiment à s'amuser un petit brin, ils auront le Grand-Théâtre, les Variétés et une multitude de concerts, tous recommandés par la Faculté à messieurs les hypocondriaques. Enfin, bonne chère, gambinusiennes beuveries et bons et chauds logis à ceux qui auront le gousset bien garni. Si quelqu'un de nous s'oubliait dans cette Capone du Nord, le rendez-vous général est Amiens, capitale du pays des Ambianais.

ALPHONSE-LOUIS LALLY.

(Reproduction interdite.)

Chronique Municipale.

Monsieur le Rédacteur de l'AVENIR DU NORD,

Enfin, mardi soir, nous avons eu une séance du conseil de ville ! Il y avait quorum, mais deux échevins brillèrent par leur absence.

On a longuement parlé d'un cours d'eau qui est loin, je crois, d'avoir son cours dans l'opinion des personnes intéressées.

La question de la lumière électrique est une bonne fois réglée entre le conseil et la compagnie. Nos rues, veuves depuis si longtemps de lumière, vont être enfin éclairées avec toute la majesté d'une nouvelle installation. Plaise au ciel qu'il en soit ainsi pour les maisons privées, car le mois d'octobre a été bien triste pour les abonnés de la compagnie. Il y avait de la lumière, mais une toute petite lumière qui rappelait l'ancienne chandelle de suif ! Ce mois ne devrait pas être payé, par suite des dépenses que les abonnés ont faites en étant forcés de se servir d'huile de pétrole.

La Boston Rubber Co. nous soumet son projet nouveau, concernant le bonus de \$50,000 que la corporation lui a accordé. Payez, nous dit la compagnie, l'intérêt des \$50,000 pendant 10 ans, et après cela, vous nous paierez le capital. C'est une proposition comme une autre, mais c'est une proposition qui demande considération. Quelques contribuables voient cette proposition d'un bon œil ; moi, je prétends qu'il n'est pas avantageux au conseil et par conséquent aux contribuables. Il y a là, de plus, une question légale.

Est-il dans les attributions du conseil de pouvoir changer les dispositions d'un règlement approuvé par le vote populaire ? Je ne le crois pas. Si l'on veut amender le règlement concernant ce bonus, il faut, de nouveau, venir devant le peuple. J'ai bien confiance que le conseil demeurera strictement dans les bornes de la légalité.

Revenons à nos moutons : Payer l'intérêt durant dix ans à 4 1/2, car nous empruntons à ce taux, représente une somme de \$2,000 par année, soit \$20,000 pour dix ans. Ensuite il nous faudra emprunter les \$50,000 pour payer la dite compagnie. On pourra, dit M. le maire, emprunter la somme remboursable dans 40 ans, et ce sera, la même chose. Nous disons que non car le fonds d'amortissement sera plus considérable par année, et voilà tout. Il nous faudra quand même durant les 40 années rembourser le capital de \$50,000 et nous nous taxerons de \$2,000 par année. Les contribuables seront obligés de payer cette somme par une imposition de taxes spéciales. J'espère que messieurs les conseillers étudieront bien la question avant d'en venir à une décision. Avant d'accepter cette proposition, il me semble que le conseil devrait régler une autre question qui est sur la table. Est-ce qu'il n'y a pas un petit peu d'embrouillamini à propos de ce bonus de \$50,000 ? Avons-nous toute la garantie suffisante ? Il me semble que cette question a déjà été agitée devant le conseil, et messieurs les conseillers devraient la régler avant d'accepter de nouvelles propositions.

C'est là l'opinion d'un contribuable qui a à cœur l'agrandissement et la prospérité de la ville, mais qui ne veut pas payer plus qu'il ne doit payer.

En résumé : Le conseil peut-il amender un règlement populaire sans le faire de nouveau sanctionner par le peuple ?

Sera-t-il avantageux pour le conseil d'estimer que les contribuables de payer 4% d'intérêt pendant 10 ans ?

Le tout mis sous considération par

UN CONTRIBUABLE.

Saint-Jérôme, 4 novembre 1897.

Note de la Rédaction,

Nous remercions notre collaborateur des efforts qu'il fait pour engager les échevins et les contribuables de notre ville à soumettre à un sérieux examen les questions importantes qui s'imposent à leur attention, en ce moment.

Toutefois, et notre correspondant, nous le savons, est le premier à le reconnaître, il y a dans la chronique ci-dessus des points susceptibles d'être discutés. Nous engageons ceux qui ont des objections à poser, au sujet des questions débattues en ce moment, de le faire en toute franchise et, pour cela, nous leur ouvrons toutes grandes nos colonnes.

C'est du choc des esprits que naît la lumière.

IL N'Y A RIEN DE MIEUX

De tous les remèdes contre les rhumes, la grippe et la bronchite, il n'y a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le BAUME RHUMAL. De là son immense popularité.

Faits divers

ST-JEROME

A sa dernière séance, jeudi soir, notre conseil a de nouveau discuté la question traitée plus haut dans notre chronique municipale. Le factotum du conseil, M. Nantel ne nous en voudra pas de lui donner cette dénomination, s'est prononcé en faveur de la proposition de la Boston Rubber Co., qui nous demande de lui payer pendant dix ans l'intérêt de \$50,000, c'est-à-dire de la somme qui lui a été accordée comme bonus et que la ville refuse maintenant de lui donner.

Seulement M. Nantel ne veut leur payer qu'un intérêt de 3 1/2 au lieu de 4%. Par là il est certain que la ville perdra \$2,000 de moins, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle perdra tout de même \$17,500, au lieu de \$20,000. Voilà tout. C'est du moins la conclusion qui découle des arguments posés par notre correspondant : un contribuable et qui n'est pas encore été réfuté.

Comme décision pratique le conseil a décidé de discuter avec l'avocat de la Boston Rubber Co. le point légal soulevé par la perspective d'un changement dans le règlement du bonus voté par le peuple.

Les droits sur le tabac et le whiskey, payés au bureau d'accise de Saint-Jérôme durant le mois d'octobre dernier, s'élevaient à \$3,338 78. En septembre ils ont été de \$2,900-73. Il y a donc, pour le dernier mois un surplus de \$648.05.

Mardi dernier la cour de magistrat a siégé dans notre ville. Plusieurs causes y ont été discutées.

PROVINCE DE QUEBEC } DISTRICT DE TERREBONNE }

Cour Supérieure

THOMAS A. DAWES, JAMES P. DAWES & ANDREW J. DAWES, Brewers and Distillers, faisant affaires ensemble comme tels en société à Lachine, dans le Comté de Jacques-Cartier, dans le District de Montréal, sous les noms et raison sociale de "DAWES & CO."

DEMANDEURS

VS

DAME ELIZABETH STEEL McINTOSH, veuve de feu RONALD GEORGE McINTYRE, autrefois hôtelière du village de Grenville, dans le District de Terrebonne, et maintenant résidant dans les Etats-Unis d'Amérique.

DEFENDRESSE

Il est ordonné à la Défendresse de comparaître dans le mois.

Ste-Scholastique, 14 Octobre 1897.

de MONTIGNY & GRIGNON.

P. C. S.

Canada

PROVINCE DE QUEBEC.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par les Syndics de la paroisse de Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, pour obtenir un acte afin d'amender l'acte de la dite législature, 60 Victoria, Chapitre 71, intitulé : "Loi autorisant les Syndics de la paroisse de Saint-Jérôme, à emprunter une somme n'exédant pas soixante mille piastres, pour la construction d'une église, sacristie, et accessoires", en autant qu'il est nécessaire de faire un nouvel acte en rapport avec les pouvoirs d'emprunter, des dits syndics ; et pour ratifier, légaliser et valider l'emprunt déjà fait, et pour autres fins ; et de plus, pour ajouter après le dernier mot de la section 3 de l'acte à être amendé, les mots suivants : "et de plus, à procéder eux-mêmes, à faire l'évaluation des propriétés ou biens-fonds situés dans la dite paroisse de Saint-Jérôme, s'ils le jugent à propos, en autant que les dites propriétés ou biens-fonds se trouvent situés dans quatre municipalités différentes, et qu'il en résulte un manque d'uniformité dans les évaluations municipales de ces dites propriétés ou biens-fonds ; et de plus, la présente loi légalise, confirme et valide toute évaluation que les dits syndics auraient pu faire, antérieurement aux présentes, des propriétés ou biens-fonds situés dans les dites quatre municipalités, formant la paroisse de Saint-Jérôme".

Saint-Jérôme, 20 Octobre 1897.

J. E. PRÉVOST, Président des Syndics. L. J. LAFORTUNE, Secrétaire-Trésorier